

Pour diffusion immédiate

Dossier McInnis

LE CREGÎM PARTICIPERA À LA MÉDIATION

Bonaventure, le 18 février 2015 – Les administrateurs du Conseil régional de l'Environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CREGÎM), directement interpellé par l'entente survenue entre le CQDE et Ciment McInnis la semaine dernière, acceptent de participer à la médiation proposée.

L'entente convient que la médiation portera sur trois sujets ; Les gaz à effet de serre, les contaminants atmosphériques et les mammifères marins. Il est également convenu que la médiatrice, dans le cadre de son mandat, verra à aider les parties à mettre sur pied et à prévoir le fonctionnement d'un comité de suivi environnemental. « *Le CREGÎM mise beaucoup sur la création de ce comité afin d'élargir les discussions sur d'autres irritants décelés lors de la lecture de la mise à jour de l'étude de répercussions environnementales de Ciment McInnis* », affirme Steve Pronovost, président du CREGÎM. « *Le CREGÎM souhaite ardemment que le MDDELCC occupera un siège au comité de suivi environnemental* », ajoute Caroline Duchesne, directrice générale. Rappelons que le CREGÎM s'était retiré du comité de suivi actuel en raison d'un manque de transparence.

Une première rencontre de pré-médiation devrait avoir lieu sous peu, afin de clarifier au préalable les attentes de chacun. Outre le CREGÎM, le CQDE, Nature-Québec, Ciment McInnis et le MDDELCC feront partie de ces rencontres de médiation.

- 30 -

Source :

Steve Pronovost, président
Conseil régional de l'Environnement
de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
Tél : (418) 892-5426
www.cregim.org